

Réglementation DT/DICT et sécurité à proximité des réseaux

ENCADRANTS

MODALITES GENERALES

Public concerné :	Encadrants : Chefs de chantier, conducteurs de travaux, contrôleurs de travaux
Prérequis :	Assurer des fonctions d'encadrement sur les chantiers de travaux publics Avoir la notion des démarches administratives Connaître les réseaux sensibles
Durée :	De 1 jour (7h)
Lieu et dates :	Au CFCTP à Egletons, à St Jean d'Ilac (33) ou en intra – Date à convenir
Validation :	Attestation de compétences suite à la réussite au QCM permettant la délivrance de l'AIPR Attestation de formation

OBJECTIFS

- Identifier la réforme DT DICT anti endommagement des réseaux
- Analyser les impacts et conséquences de cette réglementation sur l'organisation de chantier
- Etre sensibiliser et adapter les méthodes et techniques de travail à proximité des réseaux
- Préparer et passer le test QCM d'évaluation des compétences

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation de la réforme anti endommagement (DT – DICT)
- Le but de la réforme
- Les obligations liées à la réforme
- La préparation avant travaux DT-DICT
- La réalisation des travaux
- Le marquage piquetage et les classes de précision
- Identification des réseaux et sensibilisation à la sécurité
- Dispositions en cas d'endommagement de réseaux
- Les travaux urgents
- Les sanctions liées à la réforme
- Préparation et passage du test QCM

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences professionnelles
- Entraînement aux tests
- Positionnement et évaluation des acquis